

Baisse de l'immigration

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Bud Cullen, a annoncé que le Canada a accueilli 149 429 immigrants en 1976, un fléchissement de 20% par rapport à 1975.

“Une des principales raisons de ce fléchissement, explique M. Cullen, c'est que le marché canadien du travail a eu moins d'occasions d'emploi à offrir aux immigrants l'année dernière”.

Le ministre a ajouté que, même si certains s'interrogent quant à l'opportunité d'admettre des immigrants lorsque sévit le chômage, une étude statistique explique la raison de cette politique.

Quarante et un pour cent des admissions en 1976 furent des personnes à charge parrainées, principalement des conjoints et des enfants d'âge scolaire de personnes déjà au Canada. Ce groupe d'immigrants n'a virtuellement aucune incidence sur la population active au Canada. Outre celles-ci, 26% des nouveaux venus étaient nommément désignés, membres de professions en demande au Canada.

En 1976, un peu moins de 15% étaient des requérants indépendants venus au pays remplir des emplois vacants, faute de travailleurs qualifiés. De ce groupe, la plupart avaient un emploi réservé avant leur arrivée.

Dans la catégorie des indépendants se classaient 1 700 personnes venues au Canada pour s'établir en affaires et ainsi ajouter d'autres emplois à l'avantage de l'économie canadienne. Au total, les requérants indépendants représentent 33% des admissions de 1976, compte tenu des membres de leur famille qui les accompagnaient.

Raisons humanitaires

Conformément aux préoccupations traditionnelles que le Canada accorde aux personnes déplacées ou persécutées, près de 10 000 immigrants ont été admis en vertu de programmes spéciaux humanitaires, y compris des réfugiés d'Europe, du Chili et du Vietnam ainsi que les victimes de la guerre au Liban.

La Grande-Bretagne et les États-Unis continuent d'occuper les premières places parmi les pays-source même si, en règle générale, le nombre d'immigrants de ces pays est inférieur à celui de 1975. En raison des mesures spéciales instituées pour venir en aide

aux victimes de la guerre au Liban, ce pays avec 7 161 immigrants, au regard de 1 506 en 1975, s'est classé au 5^e rang.

“Ces statistiques, a déclaré le ministre, confirment que le programme canadien d'immigration continue de servir nos engagements envers l'étranger, compte tenu de nos besoins.

Visite du Chancelier Helmut Schmidt

Le Chancelier Helmut Schmidt de la République fédérale d'Allemagne viendra en visite officielle au Canada, du 7 au 12 juillet, en réponse à l'invitation qui lui en avait été faite par le premier ministre Trudeau lors de son séjour en République fédérale d'Allemagne en mars 1975. La partie formelle de la visite, à Ottawa, aura lieu les 11 et 12 juillet. Le Chancelier et M^{me} Schmidt passeront aussi quelque temps en Colombie britannique et visiteront Toronto.

Programme d'échanges concernant le bilinguisme

Le secrétaire d'État, M. John Roberts, a annoncé récemment un programme d'échanges au niveau du bilinguisme, destiné aux étudiants francophones et anglophones des classes élémentaires et secondaires du Québec et de l'Ontario. Le nouveau programme permet le jumelage des classes participantes au niveau des commissions scolaires impliquées dans chacune des provinces, et rendra possible aux étudiants la visite et le séjour chez les uns et les autres, durant deux semaines à la fois, pour la période estivale, et durant une semaine à la fois durant l'hiver.

Le but de ce programme est de donner la chance aux étudiants de connaître une langue et une culture différentes dans un contexte de totale immersion, ajoutant ainsi l'enrichissement que véhiculent cette langue et cette culture.

Sept commissions scolaires (groupant 8 768 étudiants) participeront au programme de 1977-1978, tandis que 12 commissions scolaires seront impliquées dans le programme de 1978-1979 (avec un nombre éventuel de 11 152 étudiants).

Le financement du programme est ga-

ranti par le partage des frais entre le Secrétariat d'État et le gouvernement de l'Ontario, suivant les termes du Programme fédéral-provincial d'expansion du bilinguisme en éducation.

Secours d'urgence versés à la Croix-Rouge

L'Agence canadienne de développement international s'apprête à verser 472 006\$ à la Croix-Rouge canadienne en vue de remédier à quatre situations urgentes. Les fonds seraient administrés par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (LSCR) et par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

La LSCR recevra 150 000\$ pour venir en aide aux populations de l'ancienne colonie du Sahara espagnol. Cette somme servira à assurer la survie de ces populations au moyen d'apports essentiels en vivres, en abris et en médicaments.

La Ligue recevra en outre un montant de 230 000\$ destiné à appuyer son programme d'hébergement pour les habitants des anciennes colonies portugaises d'Afrique qui retournent au Portugal. Depuis que ces pays ont accédé à l'indépendance, quelque 800 000 personnes sont rentrées au Portugal et ce nombre ne fait que croître. Le gouvernement du Portugal n'a pas les ressources nécessaires pour s'occuper d'un si grand nombre de personnes, dont beaucoup viennent de familles qui ont vécu en Afrique pendant cinq générations et ont perdu toute affinité culturelle avec les Portugais.

Des secours iront également aux détenus politiques chiliens et à leurs familles, grâce à une subvention de 62 906\$ consentie en faveur du CICR. Le Comité s'est chargé au cours des douze derniers mois d'apporter à ces détenus et à leurs familles un appui essentiel. La contribution de l'ACDI lui permettra de poursuivre son travail.

Le CICR recevra en outre 30 000\$ pour venir en aide aux victimes de la guerre civile au Liban. Cet argent servira à rétablir les services médicaux locaux qui ont été profondément perturbés par la guerre, et à apporter les secours de base nécessaires aux plus démunis. Le mois dernier, le Canada a fourni 350 000\$ (100 000\$ à l'ONU et 250 000\$ à la Croix-Rouge canadienne) pour des secours d'urgence au Liban.